Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 135 (2009)

Heft: 06: Mouvant/inerte

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

39E SÉANCE DE LA CNR

La Commission des normes et règlements a libéré deux normes avec leurs CGC: SIA 318 « Aménagements extérieurs » et SIA 342 « Protection des baies contre le soleil et les intempéries », avec leurs conditions générales respectives (SIA 118/318 et SIA 118/342). La norme SIA 318 souligne les conséquences statiques d'aménagements sur des ouvrages existants. La commission a aussi approuvé la publication du Cahier technique SIA 2001 Isolants thermiques. Les règlements SIA 142 « Règlement des concours d'architecture et d'ingénierie » et SIA 143 « Règlement des mandats d'étude parallèles d'architecture et d'ingénierie » seront quant à eux approuvés par les délégués en mai 2009. Deux projets ont aussi été lancés : le nouveau cahier technique SIA 2042 Recommandations relatives aux mesures de prévention vis-à-vis de la réaction alcali granulats (RAG) des ouvrages en béton, ainsi que la révision partielle de la norme SIA 358 « Garde-corps ».

Markus Gehri, CNR

COURS SIA-FORM

SIA-Form annonce la tenue prochaine de trois nouveaux modules de formation en Suisse romande.

(SIA-Form)

RHP 106 - Honoraires des géologues

Lieu: Lausanne

Date et heures: 5 mai 2009, 13.30 à 17.30 Prix (CHF): 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM)

L'expertise comme instrument de travail: Mode d'emploi

Lieu: Lausanne Date et heures: 7 mai 2009, 13.30 à 17.30 Prix (CHF): 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM)

La norme SIA 118 dans la pratique

Lieu: Lausanne

Dates et heures: 12 mai 2009, 13.30 à 17.30 et 13 mai 2009, 9.00 à 17.30 Prix (CHF): 680.- (MB), 830.- (MP), 975.- (NM)

Renseignements supplémentaires 044 283 15 58 Inscriptions: form@sia.ch Informations: < www.sia.ch/form>



Adjoint-e de coordination

au Service des bâtiments

- > Vous êtes architecte, de formation universitaire, avec cinq années d'expérience à un poste de coordination de projets dans le secteur privé ou public; vous êtes à même de participer activement à la mise en place de stratégies d'entretien sur un parc immobilier de première importance ; vous êtes particulièrement attentif-ve aux questions relevant de la planification et du suivi de grandes opérations de rénovation impliquant des partenaires techniques de la Ville et l'Etat et des interlocuteur-trice-s varié-e-s; votre regard sur le patrimoine est ouvert et curieux et les relations humaines sont votre point fort. Outre ces intérêts, vous êtes autonome, exigeant-e, à l'écoute des besoins des autres, et surtout vous savez prendre des initiatives en anticipant les problèmes.
- > Les négociations ne vous font pas peur, le travail administratif non plus et vous faites un point d'honneur à collaborer de façon pro-active.
- > Vous êtes celle ou celui que nous recherchons pour occuper le poste d'adjoint-e de coordination au sein du Service des bâtiments de la Ville de Genève. Vous y serez en charge d'un nouveau poste à responsabilité en collaboration étroite avec l'ensemble des architectes du service.
- > Cette mission vous tente ? N'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier de candidature.

Mission

> Assurer, en coordination avec le chef de service, le pilotage de projets d'entretien particuliers tant en taille qu'en complexité; assurer l'appui aux architectes du service responsables des dossiers individuels; superviser les pilotages techniques et financiers de ces projets dans le cadre des budgets votés par le Conseil municipal ; être garant-e de la bonne planification de ces projets en collaboration avec les architectes responsables : assurer les missions de coordination, information et négociation avec toutes les parties prenantes des projets ; assister le chef de service.

Conditions

- > être titulaire d'un diplôme d'architecte de niveau universitaire ou justifier d'une formation jugée équivalente
- > justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans un poste opérationnel à responsabilité (direction de projets importants, expérience dans le management d'équipe et/ou relations clientèle)
- > avoir de bonnes connaissances en matière de réglementation sur les marchés publics.
- > être à l'aise dans les relations humaines et avoir de l'entregent
- > faire preuve d'esprit d'initiative et savoir anticiper Afin de renforcer la présence des femmes au sein de l'administration municipale, les candidatures féminines sont vivement encouragées

> Rue du Stand 25 - 1204 Genève

Conditions générales

Entrée en fonction

> Etre domicilié-e dans le Canton de Genève ou dans la zone de domiciliation autorisée

> De suite ou à convenir

Dépôt de candidature jusqu'au 18 avril 2009

- > Les candidat-e-s sont prié-e-s de retourner leurs offres manuscrites, au moyen de la formule « demande d'emploi », accompagnée des copies de diplômes et certificats, ainsi que d'une photographie récente, format passeport, à l'adresse mentionnée dans l'offre.
- > La formule « demande d'emploi » ainsi que le plan de la zone de domiciliation autorisée sont disponibles à la Direction des ressources humaines - Cour de St-Pierre 2 - ou sur Internet www.ville-ge.ch